

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANEREF :
DOT/SDT/DRA/09/2024 Relizane : 28/02/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE
RELIZANE**

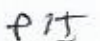
A Monsieur BENZEHRA Abdelhadi
Locale N°02 Rue tribunal Relizane

Objet : 1^{ER} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°05/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations pour réseau distribution FTTX, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N° 18 du 21/01/2024 relatif aux travaux de la Cité Dhamania Sidi Saada il a été constaté :

-Absence sur le chantier depuis le 17/02/2024 à ce jour.

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur 



Mr BEHLOUL Abdelhakim
Sous Directeur Fonction Support
DOT Relizane